

Le Faouët, le 1er avril 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons appris, comme l'ensemble des français, lors de l'allocution du Président de la République, hier soir, de réorganiser le temps scolaire à compter du 6 avril au 2 mai, selon le principe suivant :

- Du 6 au 9 avril : cours en « distanciel »
- Du 10 au 25 avril : vacances de printemps communes à toutes les zones
- Du 26 avril au 30 avril : cours en « distanciel »

Le collège Sainte Barbe sera donc fermé durant cette période.

Nous vous informerons demain de manière détaillée de l'organisation pédagogique qui sera mise en place et qui reposera essentiellement sur des échanges numériques. Il faudra que les élèves puissent avoir accès à un ordinateur ou une tablette avec une connexion Internet.

Nous n'avons pas encore reçu les directives officielles. Nous ne connaissons pas, par exemple, le contour réglementaire de l'accueil des enfants de soignants ni quelles autres professions pourront être concernées.

Nous pouvons cependant vous dire que les élèves devront rentrer à la maison avec l'ensemble de leurs manuels, cahiers et supports pédagogiques afin de leur permettre de travailler efficacement.

Nous nous appuyerons sur l'expérience de l'an passé pour assurer le meilleur service possible aux familles et assurerons une communication régulière en lien avec l'évolution de la situation.

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition, soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre plus grand dévouement et de notre volonté d'assurer la meilleure continuité pédagogique possible.

Pour l'Equipe  
Le Directeur  
H. LE VAGUERESSE